



## NATURA 2000

### Compte-rendu du groupe de travail « habitats marins » du diagnostic écologique

Zone Spéciale de Conservation FR2500084 « Récifs et landes de la Hague »

*Jeudi 6 Novembre 2025, salle des mariages Beaumont-Hague*

#### Personnes présentes :

- Romane CARRON, Chargée de mission, SMLN
- Karine DEDIEU, Chargée de mission, OFB
- Thérèse DELACOUR, maire-déléguée d'Omonville-la-Petite
- Laure DUCOMMUN, Chargée de mission mer et littoral, DREAL Normandie
- Marine LASSAU, Chargée de mission, OFB
- Thierry LEFAIX, Président de l'association de chasse de Beaumont Hague
- Bruno LETOURNEUR, Maire déléguée de Vasteville
- Bruno PAYSANT, Président de l'association de chasse de Vauville ;
- Bernard ROSSELOT, Vice-président de Cotentin Nature Qualité de vie
- Romain MEROUR, CRPMEM Normandie
- Augustin LEPRETRE, CRPMEM Normandie
- Vincent REQUIER, Secrétaire Association des usagers de Port Racine
- Hervé VILLOT, Chambre d'Agriculture
- Xavier ZAMORA, technicien Bassins versants Le Cotentin
- Jean-René. LECHATREUX, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques Majeurs

#### Personnes excusées :

- Marie LAPPREND, adjointe au Maire de La Hague en charge du développement durable et du cadre de vie
- Mélissande GAULTIER, chargée de mission mammifères marins, Groupe Mammalogique Normand
- Alexandre FERDINAND, Assistant du sous-préfet, Sous-préfecture de la Manche
- Maïlys BAUDOUINT, chargée de la médiation scientifique et OBSenMER, Groupe d'étude des cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche
- Sandrine VASSEUR, Conservatoire du Littoral
- Cellule du Suivi Littoral Normand
- Andréa Lemoine, GEMEL Normandie
- Marie VILLOT, directrice de projets Grand Site - Géoparc
- Marie-José KRENDING, Présidente de l'association des Amis des Landes de Vauville.

L'Office Français de la Biodiversité et la DREAL remercient la commune de Beaumont-Hague pour le prêt de la salle et les participants pour leur présence et leurs interventions.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation de Natura 2000, des sites et de la méthode
- Introduction sur les habitats marins
- Travail en petits groupes sur les habitats marins
- Restitution des groupes
- Calendrier et questions diverses

Déroulement de la séance :

### **1. Présentation en salle plénière**

Après des rappels généraux sur la démarche Natura 2000, le périmètre des sites Natura 2000 « Récifs et Landes de la Hague » et « Landes et dunes de la Hague » présents sur la presqu'île de La Hague, leur gouvernance et la méthode d'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), futur plan de gestion commun aux sites, a été présentée. Les différents opérateurs / rédacteurs du DOCOB en sont aujourd'hui à la phase d'état des lieux, avec la rédaction du diagnostic écologique et du diagnostic socio-économique des sites. L'objectif de ce Groupe de Travail (GT) était la présentation des habitats marins des sites, et leurs fonctionnalités écologiques. Aussi, il a été expliqué les notions et définitions scientifiques rattachées aux habitats marins, tels que les différents types de substrats (meubles ou rocheux), le principe d'étagements, les typologies d'habitats, qui sont des paramètres essentiels de conditions de vie pour des espèces. La séance en plénière s'est achevée par la présentation de la cartographie des habitats marins selon la typologie Natura 2000 et des illustrations d'habitats d'intérêt communautaire du site.

### **2. Travail en groupe**

À la suite de cette présentation, des travaux de groupe ont été organisés afin d'approfondir et/ou illustrer les éléments présentés en plénière, de recueillir des questions mais aussi des « connaissances terrain » des participants, et de se familiariser à diverses notions en lien avec les habitats marins.

Les participants ont été répartis sur deux tables, chacune associée à un type d'habitat et deux notions spécifiques : les habitats meubles, avec les notions de représentativité et de sensibilité ; les habitats rocheux avec les notions de fonctionnalité et d'état de conservation. Les groupes ont tourné au bout de 3/4h à 1h d'échanges.

Vous trouverez ci-dessous une restitution des échanges effectués lors de ces ateliers :

- Table 1 : Habitats meubles – Représentativité et sensibilité (Animation : Karine DEDIEU, OFB)

#### **Contexte général**

La séance a porté sur les **habitats meubles** du site Natura 2000, avec un focus particulier sur l'**herbier de zostère**, enjeu fort de représentativité et de conservation. Bien que le site soit majoritairement rocheux, il comporte plusieurs zones importantes à fonds meubles, notamment celles accueillant les herbiers. La profondeur du site varie en fonction de la clarté de l'eau, de la lumière et de la température, avec des valeurs pouvant atteindre environ 50 mètres. Ces paramètres conditionnent la répartition des habitats meubles et des herbiers.

L'herbier de zostère est constitué d'une graminée marine, seule capable de germer en milieu marin, et protégée en Basse-Normandie (statut d'espèce protégée). Les fonctions écologiques de cet habitat ont été évoquées. Il

assure plusieurs fonctions majeures, notamment la stabilisation du substrat, l'accueil de zones de ponte et de refuge pour de nombreuses espèces, ainsi qu'un rôle biogène central dans la chaîne trophique. Il est principalement présent dans l'anse Saint-Martin, et sa représentativité constitue un enjeu important pour le site.

Les acteurs ont évoqué la qualité de l'eau du secteur comme facteur d'influence sur les habitats marnes en général. Elle est influencée par différents rejets, notamment ceux de Fermanville et de l'anse des Moulinets, qui font l'objet d'un suivi réglementaire. D'autres sources de pression, comme la fosse des Casquets ou le canal de rejet d'Orano ont également été évoquées. Même si Natura 2000 n'a pas pour mission directe de traiter la qualité de l'eau, elle peut contribuer aux instances qui en assurent le suivi.

A la question « que vous inspire la notion de sensibilité des habitats ? », les participants ont compris que les habitats meubles présentaient une sensibilité variable face aux pressions, selon leur capacité à résister aux perturbations. Les principales pressions évoquées ont été le dragage et le recouvrement des fonds marins par des sédiments (dragage des ports et clapage en mer). Les pressions anthropiques restent limitées en raison de l'absence de chalutage dans ce secteur, la pêche se faisant surtout au casier et au filet, qui n'impactent pas le fond. L'objectif global est de maintenir un bon état de conservation, malgré certaines pressions non maîtrisables comme le changement climatique.

La notion d'état de conservation a ensuite été évoquée. Mme Dedieu a précisé que l'état de conservation est établi à partir de prélèvements de substrat et de l'analyse d'espèces indicatrices. Ces éléments permettent d'évaluer la qualité écologique des habitats meubles. Pour les zones rocheuses, des diagnostics sont également réalisés afin de déterminer leur état de santé général.

### Éléments transversaux évoqués

Le supralittoral entre Landemer et Écalgrain est principalement rocheux, et des phénomènes ponctuels comme l'accumulation de sable sur les galets après les tempêtes ont été mentionnés. Dans l'anse Saint-Martin, la pêche de loisir est présente alors que d'autres usages, comme la planche à voile, sont absents. Des relevés de qualité de l'eau sont effectués par l'ARS à Urville. Des vents de nord-est peuvent déplacer les laisses de mer, et la forte concentration de mouillages autour de Port Racine pourrait justifier des actions en faveur de mouillages écologiques.

Natura 2000 a été décrit comme un outil souple favorisant la compatibilité entre protection et usages. La représentativité des herbiers, l'importance fonctionnelle des habitats sableux et vaseux, ainsi que les liens entre érosion terrestre et apports sédimentaires en mer ont été soulignés. Le principe de gestion retenu est d'agir lorsque les habitats sensibles sont dégradés et que les pressions sont maîtrisables.

### Conclusion

Les habitats meubles, et particulièrement les herbiers de zostère, constituent un enjeu majeur du site Natura 2000. Leur représentativité, leur sensibilité aux pressions physiques et la qualité de l'eau conditionnent leur bon état de conservation. Les échanges ont mis en avant la nécessité d'un suivi régulier, d'une gestion adaptée et du maintien d'usages compatibles, notamment pour les zones fragiles comme l'anse Saint-Martin ou les zones soumises au dragage.

- Table 2 : Habitats rocheux – Fonctionnalités et état de conservation (Animation : Marine LASSAU, OFB Life Marha)

### État de conservation

La notion d'état de conservation est perçue par les participants comme une donnée évolutive, susceptible de varier au fil du temps. Une dégradation locale des habitats rocheux du supralittoral a été évoquée, identifiable

notamment par des changements dans la composition des espèces, tels que la disparition des algues lichen et des patelles. La question du positionnement du « curseur » de l'état initial a été soulevée : pour élaborer l'état des lieux du DOCOB, l'ensemble des données disponibles, actuelles comme historiques, est rassemblé afin d'évaluer au mieux l'état de conservation actuel des habitats.

L'état de conservation des habitats rocheux résulte directement des pressions liées aux activités humaines. Parmi celles-ci, les projets de fermes hydroliennes au large de la Hague, accompagnés de l'installation d'un câble depuis la baie d'Écalgrain, pourraient entraîner des modifications de l'hydrodynamisme, une abrasion du milieu et des perturbations pour les espèces présentes. Un risque d'interaction entre les champs magnétiques du câble et certaines espèces marines a également été mentionné, bien que cette information reste à vérifier.

La pêche professionnelle, essentiellement pratiquée au casier et au filet, n'est pas considérée comme impactante pour les habitats rocheux. Cependant, une pêche aux arts traînants, notamment le chalut à pétoncles dans la fosse des Casquets, a été signalée. La pêche de loisir, quant à elle, n'est réglementée que sur les tailles.

Le transport maritime constitue une autre source de pression, susceptible de générer du bruit continu et d'introduire des polluants tels que microplastiques et contaminants. Les espèces invasives, introduites par les eaux de ballast ou présentes sur les coques de navires, peuvent également modifier la structure des habitats et fragiliser les espèces locales.

Une mention a été faite d'une possible pollution radioactive dans la fosse des Casquets, information qui reste à vérifier. Enfin, le changement climatique contribue également à l'évolution des habitats marins : le réchauffement des eaux entraîne la disparition de certaines espèces comme le bulot, tandis que d'autres, telles que le thon rouge ou le poulpe, remontent vers le nord. Il modifierait également l'hydrodynamisme local, notamment par l'augmentation de la fréquence des tempêtes.

#### Fonctionnalités

Les fonctionnalités des habitats rocheux ont été abordées à travers les espèces qui les utilisent et les rôles que ces habitats jouent dans leur cycle de vie. Ces milieux servent notamment de zones d'alimentation, de refuge, de ponte et de nurserie. Outre les espèces fixées telles que les algues, bryozoaires ou coraux, les habitats rocheux sont utilisés par des espèces mobiles, notamment les mammifères marins. Les phoques gris exploitent par exemple certains secteurs rocheux du site comme reposoirs, tout comme certaines espèces d'oiseaux marins.

Les habitats jouent également un rôle dans les déplacements des espèces migratrices amphihalines. Le saumon atlantique, espèce anadrome, et l'anguille européenne, espèce catadrome, utilisent en effet ces zones comme corridors migratoires, illustrant l'importance fonctionnelle des habitats rocheux dans l'écologie de nombreuses espèces.

### 3. Restitution des groupes en plénière et explications « pour aller plus loin »

Les participants ont restitué les points forts retenus en groupe.

Puis, les définitions exhaustives des quatre notions abordées dans les groupes ont été données car ce sont des éléments clés abordés le diagnostic écologique du DOCOB :

- **L'état de conservation** est essentiel en tant qu'objectif de la Directive Habitat Faune Flore, et donc du site Natura 2000 de la Hague : « Maintien ou rétablissement du bon état de conservation des habitats et/ou des espèces ».

Pour les milieux marins, on évalue l'état de conservation en suivant une méthode nationale (Lepareur, 2011), appliquée à tous les sites Natura 2000 marins, que réalise l'opérateur en charge des habitats marins.

Elle repose sur deux critères, eux-mêmes prenant compte de différents paramètres (voir diaporama):

- Structure et fonctionnalités
- Menaces et pression

L'opérateur renseigne ces éléments en l'état actuel des connaissances puis consulte des experts scientifiques pour déterminer le résultat de l'évaluation, un état de conservation pouvant être : bon, ou moyen, ou mauvais, ou inconnu

- La hiérarchisation des enjeux est aussi un élément essentiel du DOCOB car il s'agit de prioriser les habitats et les espèces, en vue des actions/mesures qui leur seront consacrées lors de la gestion du site (2<sup>e</sup> partie de l'élaboration du DOCOB).

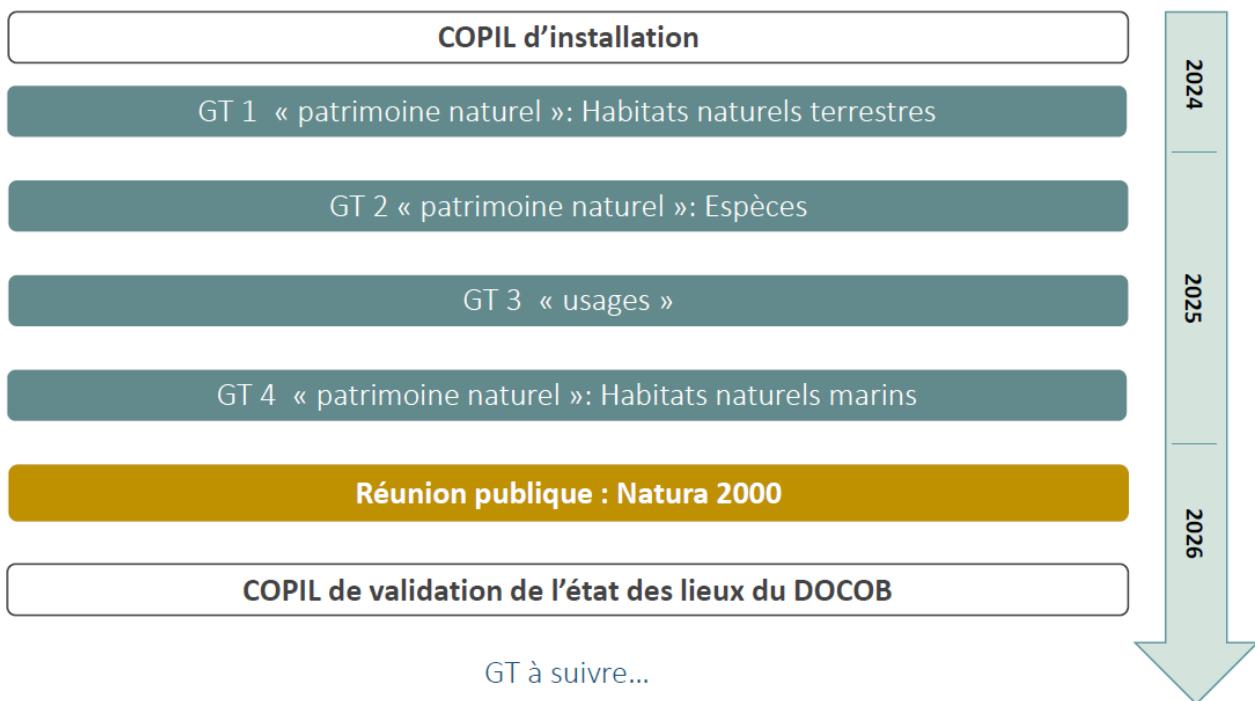
Les habitats marins sont hiérarchisés par un système de notation, qui suit un barème selon 4 critères (voir diaporama) :

- Le niveau de **sensibilité**, noté de 1 à 3
- La **représentativité** par rapport aux aires marines protégées (AMP) des façades Manche et Atlantique, notée de 0 à 4
- L'importance **fonctionnelle**, notée par un point supplémentaire
- la spécificité locale, via l'attribution d'un point supplémentaire également

Les experts scientifiques sont consultés pour les deux derniers paramètres, et pour valider la note finale, déterminant le niveau d'enjeu : faible pour les notes 1 et 2 ; moyen pour les notes 3 et 4 ; fort pour les notes de 5 et plus

#### 4. Calendrier prévisionnel

Ce groupe de travail termine le cycle de concertation du diagnostic, des usages et du patrimoine naturel, qu'il est prévu de valider en Comité de Pilotage (COPIL) en 2026. La tenue d'une réunion publique est également envisagée, pour faire suite à la demande du sous-préfet de Cherbourg lors du COPIL d'installation, mais sera tributaire du calendrier des élections municipales et des « rebonds » inhérents. D'autres GT seront organisés pour échanger autour des mesures.



Sur le site internet <http://littoral-normand.n2000.fr/>, sont disponibles toutes les informations relatives à la démarche Natura 2000, avec les comptes rendus de COPIL et de GT, mais aussi les présentations des sites Natura 2000 et de leurs enjeux.